

Lutter contre la cécité

REVOIR

Bulletin n° 175 Mai 2026 - 2,30 €



Troisième épisode
Histoire de la BFY

Nabila JAFFAR RIGAL
**une ambassadrice
engagée pour la BFY**

Présentation des 3 lauréats
**Prix BFY pour la
recherche**

BANQUE FRANÇAISE DES YEUX
Association d'utilité publique

Éditorial

Chers lecteurs,

La Banque Française des Yeux poursuit avec détermination sa mission au service des patients atteints de cécité cornéenne. Les résultats de l'année 2025 témoignent de la vitalité de notre association et de l'engagement de tous ceux qui participent à cette chaîne de solidarité exceptionnelle.

Grâce à la générosité des donneurs et de leurs familles, au professionnalisme des équipes de prélèvement, des personnels de laboratoire et des chirurgiens greffeurs, plus de 1 300 patients ont pu bénéficier d'une greffe de cornée au cours de cette année.

Ce numéro met également à l'honneur celles et ceux qui contribuent à faire connaître notre action. Je tiens à saluer tout particulièrement l'engagement remarquable de notre ambassadrice, Nabila Jaffar Rigal, dont le témoignage et les nombreuses actions de sensibilisation permettent de porter auprès du grand public le message essentiel du don de cornée.

La recherche reste au cœur de nos priorités. Fidèle à sa vocation, la BFY continue de soutenir des projets innovants destinés à améliorer la qualité des greffons, à mieux comprendre les maladies cornéennes et à préparer les traitements de demain. Les lauréats de notre prix de recherche 2026 illustrent parfaitement

*Pr Marc Muraine
Président de la
Banque Française
des Yeux.*



l'excellence et le dynamisme de la recherche française dans ce domaine.

Enfin, en poursuivant dans ces pages le récit de l'histoire de la Banque Française des Yeux, nous souhaitons rappeler combien les progrès actuels sont le fruit de l'engagement et de la vision de nombreux pionniers qui ont construit, au fil des décennies, une institution aujourd'hui reconnue pour son expertise et son exigence.

Au nom du Conseil d'administration, je remercie chaleureusement nos adhérents, nos donateurs, nos partenaires et l'ensemble des professionnels qui nous accompagnent. Ensemble, nous poursuivons le même objectif : permettre à toujours plus de patients de retrouver la vue et continuer à lutter contre la cécité.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce nouveau numéro de REVOIR.

Pr Marc MURAINÉ

Sommaire

Rapport d'activité 2025

- *Extrait du PV de l'AG du 10 avril 2026 (rapport activité 2025)* 3-5

D'hier à aujourd'hui

- Histoire de la BFY, 3e épisode 6-7

Actualités

- Les lauréats 2026 9

Témoignage

- *Témoignage anonyme d'un patient greffé* 10

Infos

- Comment aider la BFY 11

Rapport d'activité 25

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale de la Banque Française des Yeux du 10 avril 2026

Le 10 avril 2026, s'est tenue l'assemblée générale de la Banque Française des Yeux. Le professeur Marc MURAINÉ, son président, et Monsieur Jean-François FIACSAN, son trésorier ont présenté le rapport moral et financier 2025 de l'association.

1. Rapport d'activité

Le président débute cette présentation par l'activité de l'association, mettant en avant les cotisants, les soutiens, les dossiers de legs en cours et le développement de la communication.

Le montant total des cotisations perçues en 2025 est de 37 891 €, en diminution par rapport à 2024.

Des dons à hauteur de 38 150 € ont été versés par les associations et sociétés suivantes :

- Association Mutilés des Yeux de Guerre 5 000 €
- Laboratoire Kôl 10 000 €
- Société Alept 10 000 €
- Société Unither 3 150 €
- Société Sofradom 9 000 €
- Le centre régional de Provence 1 000 €

L'assemblée remercie chaleureusement ses fidèles et généreux cotisants et donateurs.

Aucun legs n'a été perçu en 2025. 2 nouveaux legs ont été enregistrés, le conseil d'administration attend les précisions nécessaires pour procéder à leur acceptation.

Sur le plan de la communication, l'association a fait appel pendant 6 mois à une stagiaire en communication afin de retravailler les visuels et les supports de communication.

Ont été créés :

- un nouveau visuel et un nouvel éditorial pour la revue REVOIR passant de 8 pages à 12,
- des affiches pour la journée de réflexion sur le don d'organes et de tissus du 22 juin, ainsi

que des goodies, qui ont été distribués à 22 coordinations.

Plus de 30 publications ont été postées sur le compte Instagram et au total la page compte 273 followers.

Au jour de l'assemblée générale, la page LinkedIn comptait 590 abonnés.

Enfin, le site Internet a été revu avec de nouveaux visuels.

Par ailleurs la Banque Française des Yeux a pu compter sur une ambassadrice active, **Mme Nabila Jaffar Rigal**, greffée des deux cornées et autrice d'un livre "*tu verras le monde à travers mes yeux*". Lors de dédicace de son ouvrage, Mme Jaffar Rigal s'est proposée de distribuer des flyers de la BFY et de parler du don et de la greffe de cornée afin de sensibiliser le plus possible le grand public. Ces interventions ont remporté un franc succès et de nombreuses personnes ont découvert le don et la greffe de cornée (cf page 8).

Les membres du conseil d'administration la remercie chaleureusement pour toutes ses actions en faveur de l'association et lancent un appel pour mobiliser de nouveaux ambassadeurs de l'association qui seraient un relais local des actions de la Banque Française des Yeux.

Pour finir, le président assure toujours le soutien de l'association en faveur de la recherche en ophtalmologie, ce qui a permis de décerner un prix en 2025 et trois nouveaux prix en 2026 (cf page 9).

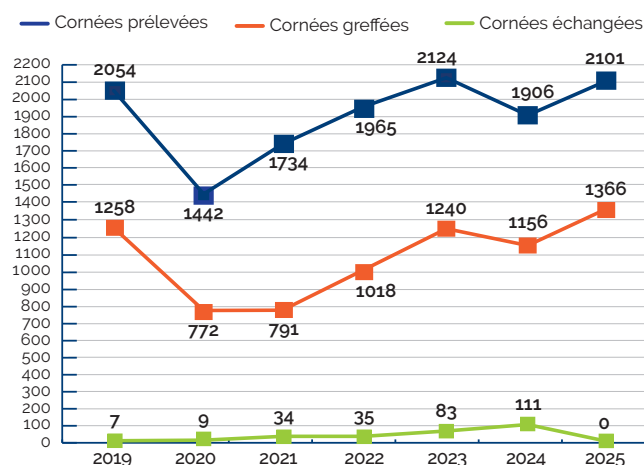


Figure 1 : évolution des prélèvements et des greffes sur 7 ans.

Rapport d'activité 25

Le président a présenté ensuite l'activité 2025 de la banque de cornées.

Le nombre de cornées prélevées en 2025 est de 2 101, en augmentation de 10 % par rapport à 2024 (Figure 1).

Les établissements ayant prélevé plus de 100 cornées en 2025 sont Henri Mondor (227), GHEF Marne-la-Vallée (156), Montfermeil (124), Ville-neuve St Georges (123), Compiègne (104).

Les sites en augmentation d'activité sont l'hôpital de Bicêtre, le GHEF de Meaux, l'hôpital de Montreuil, l'hôpital de Pontoise,

L'âge moyen des donneurs est toujours stable depuis plusieurs années (73 ans pour les prélèvements en CA et 61 ans pour les prélèvements EME).

Le délai moyen de prélèvement se maintient à 14 heures post mortem.

Le taux de greffe global est de 66%, en hausse de 5% par rapport à 2024, ce qui a permis de distribuer 1 366 cornées pour greffe, contre 1 156 en 2024 (+18%).

Les principaux sites de greffes en 2025 sont la Fondation Adolphe de Rothschild - Paris (613), l'Hôpital Cochin - Paris (227), la clinique Noémie de Rothschild - Paris (153) - La clinique Ambroise Paré/Chérest - Neuilly-sur-Seine (78), la Polyclinique de la Côte Basque Sud - Saint-Jean-de-Luz (45 DSAEK exclusivement).

L'évolution des techniques de greffe est toujours en faveur de la DMEK au bloc opératoire (figure 2).

Les principales causes d'élimination des cornées en 2025 sont la mauvaise qualité tissulaire (16%), les sérologies positives (9%), les contaminations (3%).

En conclusion, il est à noter une augmentation importante des prélèvements en 2025, ainsi qu'une augmentation du taux de greffe permettant ainsi un nombre plus important de patients greffés.

Par ailleurs, 266 cornées non qualifiées pour greffe ont pu être distribuées pour usage scientifique dans le cadre de Wet Lab ou de travaux de recherche à l'Hôpital des 15/20 (Dr Adrien Gounou du service du Pr Baudouin), à l'Ecole Polytechnique (Pr Jean-Marc Allain et Pr Karsten Plamann).

Enfin, 5 sessions de formation au prélèvement de cornées ont été organisées, permettant de former 11 médecins et 7 coordinateurs dans les établissements suivants : GHEF Marne la Vallée, GHEF Meaux, Hôpital Delafontaine - Saint Denis, Hôpital Louis Pasteur - Chartres, Hôpital Saint Antoine - Paris, GHNE Saclay, Hôpital Georges Pompidou - Paris, Hôpital André Grégoire - Montreuil, Hôpital Cochin - Paris, Hôpital Bicêtre - Le Kremlin Bicêtre, Hôpital Avicenne - Bobigny.

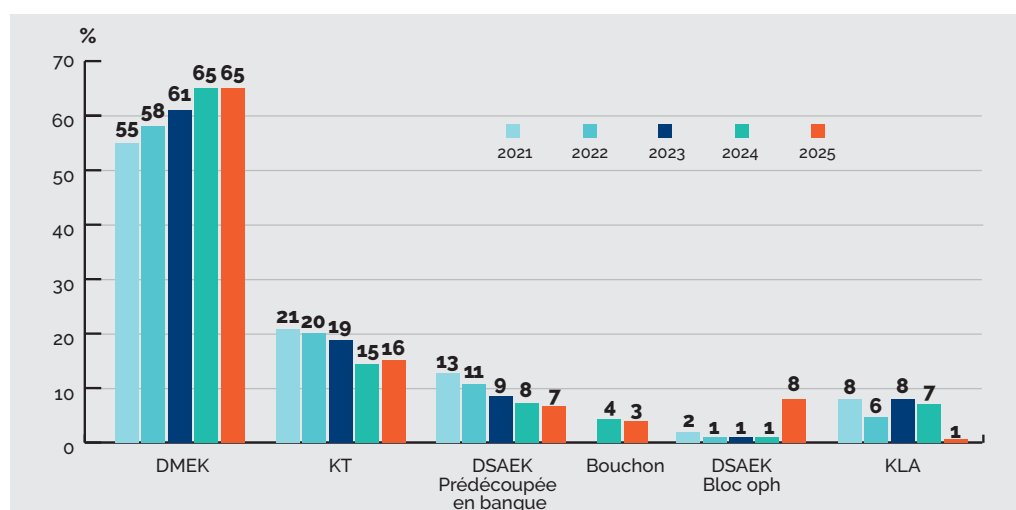


Figure 2 : évolution des techniques de greffe depuis 2021.

Rapport d'activité 25

Un focus sur l'activité du 1^{er} trimestre 2026 montre une légère baisse des prélèvements (538 cornées), mais le taux de greffe (nombre de cornées validées) reste identique à celui de 2025 ce qui est très satisfaisant permettant de se projeter vers une belle année 2026.

2. Rapport financier

Le président a passé ensuite la parole au trésorier, Monsieur Jean François FIACSAN, pour la présentation du rapport financier 2025.

L'exercice 2025 de la Banque Française des Yeux présente un résultat net excédentaire de + 277 180,58 €.

Après 5 années de déficit du résultat d'exploitation, ce dernier présente en 2025 un résultat positif de + 180 230,40 €.

Les produits exceptionnels (legs et dons), qui apparaissaient jusqu'à présent en produits exceptionnels, sont intégrés, pour des raisons comptables, dans le résultat d'exploitation à hauteur de 38 169,48 €, en net retrait par rapport à 2024 et 2023.

À "périmètre constant", notre résultat d'exploitation pour la seule activité de banque est positif de 142 060,92 € soit une marge de 5%.

Nos placements financiers ont dégagé un résultat net positif à hauteur de 96 950,18 €.

- Focus sur le résultat d'exploitation 2025

Afin de rester cohérent avec les résultats des années précédentes et compte tenu de la grande variabilité annuelle du montant des dons et legs obtenus, les produits d'exploitations retenus dans ce focus sont hors produits accessoires à l'activité principale soit 2 917 117,98 €.

Les charges d'exploitation sont maîtrisées et en baisse de 5,7% par rapport à 2024 soit un montant total de 2 775 057,06 €. Ces charges sont réparties pour 35% en charges salariales, 42% en achats et charges externes, 19% en matières premières et 4% pour autres charges.

- Focus sur le résultat financier 2025

Le résultat financier 2025 est positif à hauteur de +96 950,18 €.

La Banque Française des Yeux dispose d'un patrimoine financier composé de Valeurs Mobilières

de Placement (VMP) évalué à 1 782 324,50 € au 31/12/2025.

Le montant de ses capitaux propres s'élève au 31 décembre 2025 à 3 418 147,23 €.

L'assemblée générale a approuvé les comptes 2025 de l'association et a décidé d'affecter le résultat en report à nouveau, qui sera utilisé en partie en 2026 pour la construction d'une nouvelle salle blanche dans les locaux du 4^e étage.

Le budget prévisionnel 2026 a été construit en fonction des données de l'environnement sanitaire connu et devrait être à l'équilibre.

3. Clôture de l'assemblée générale

Monsieur Alain Cuinet fait part à l'assemblée de son remplacement par Monsieur Yvon Cadiou qui représentera l'AMGYO lors des prochaines assemblées (cf page 10).

Le Pr Marc MURAIN et tous les membres présents remercient chaleureusement monsieur Cuinet pour sa fidélité et sa présence active aux réunions de la BFY pendant toutes ces années et souhaite la bienvenue à Monsieur Cadiou.

Enfin, le président et tous les membres de l'assemblée générale remercient toute l'équipe des salariés qui œuvrent au quotidien pour mener à bien les missions de la Banque Française des Yeux.

Ils remercient également tous les partenaires de l'activité :

- l'Agence de la Biomédecine et son service de régulation et d'appui d'Île-de-France,
- les coordinations hospitalières de prélèvements d'organes et de tissus,
- les agents des états civils et des chambres mortuaires des hôpitaux préleveurs,
- les chirurgiens greffeurs et tout le personnel des blocs opératoires impliqués dans l'activité de greffe,
- le laboratoire CERBA pour la réalisation des analyses virologiques.

L'objectif pour 2026 sera de maintenir cette excellente activité afin que les patients en attente soient greffés dans les meilleurs délais possibles.

D'hier...



*Le Professeur
Yves Pouliquen
1983*

*Le Docteur
Patrick Sabatier
1988*



L'histoire de la Banque Française des Yeux

Une histoire au service
de la vue

3e épisode

La mise en place du
laboratoire de la BFY
de 1988 à 1993

Par le Docteur Patrick SABATIER, ophtalmologiste et médecin référent de la Banque Française des Yeux.

En 1988, l'état des lieux de la transplantation de tissus et de la transfusion sanguine, n'était vraiment pas brillant sur le plan de la Sécurité Sanitaire.

La Banque Française des Yeux (BFY) avait été mise en cause en 1979 pour un cas de transmission de la rage par une greffe d'une cornée délivrée au Docteur COCHET pour un jeune agrégé de Nancy; elle sera condamnée à ses dépens en 1989.

Elle ne disposait ni de laboratoire, ni de technique de conservation de cornées, ni de médecin ou de pharmacien "a posto". Elle se résumait à une officine promouvant le don de cornée dans l'es-

... à aujourd'hui

prit du sénateur Caillavet pour venir au secours des blastés de la seconde guerre mondiale.

Luc Montagnier et Françoise Barré-Sinoussi, avaient découvert le VIH en 1983 à l'Institut Pasteur et Françoise Brun-Vézinet et Christine Rouzioux (Bichat) introduisent les premières sérologies de dépistage (ELISA) en 1985, mais nous ne disposerions de celle du Virus de l'hépatite C, qu'en 1989...

Dans ce contexte, le Professeur **Pierre-Victor MORAX** (Trium moraxella), appela à la rescousse son ami, le **Professeur Yves POULIQUEN**, qui me proposa, ayant la double blouse, d'étudiant en ophtalmologie et d'étudiant à l'Institut Pasteur (Cours d'immunologie générale 1987), de monter un laboratoire de conservation de cornées, et de procéder aux prélèvements sanguins et tissulaires, nécessaires aux contrôles bactériologiques et viraux, ainsi qu'à ceux de la qualité tissulaire notamment endothéliale.

Dans ce contexte délétère, Yves Pouliquen avait rencontré à un congrès en Allemagne, le Professeur **Donald DOUGHMAN**, raisonnable, prudent, volontaire, éthique, épris de vérité scientifique... Chef de service d'ophtalmologie à **Minneapolis Saint-Paul**, dans ce nord-américain, peuplé de migrants originaire de Suède.

*6 quai de Célestins
75004 Paris.*

*Locaux de la BFY
de 1987 à 2011.*



Donald Doughman, avec sa scientifique **Debra SKELNIK**, était parti de manière très surprenante, des résultats des travaux de **William Summerlin**, l'un des plus célèbres faussaires de l'histoire de la médecine, qui en 1974 avait prétendu mettre au point une technique de conservation in vitro de tissus (peau) évitant ainsi le rejet des greffes y compris entre espèces différentes (des souris et des hommes).

En revanche s'agissant d'un système d'organo-culture de cornée "*dit ouvert*" (boîte de Pietri), ces scientifiques nord-américains rencontraient des problèmes de stabilité de pH, de contaminations bactériennes ou fongiques, qui conduiront à leur abandon au profit d'une conservation à court terme (7 jours) dans une solution de Kaufman (K-Sol).

L'Europe (Niel Ehlers, Copenhague) avait adopté un système clos d'organo-culture de cornée à 31°C, qui présentait l'avantage d'une conservation à moyen terme (1 mois), et d'un contrôle bactériologique et mycologique maintenant réalisé par automate.

Je suis donc passé à cette époque par la case Minneapolis-Saint Paul, "*Be native*", grâce à une bourse de l'association des aveugles et mutilés de guerre, entre staff du Fellow Resident (Chef de Clinique) à 7 H a.m, la banque de cornées avec Debra Skelnik le jour, et accueilli le soir chez les **FALK, Eloïse et Steve**, dont le fils Jordan est devenu citoyen français et réside maintenant à Paris ! Sans oublier "*les Cases*" tous les vendredis dans le département où les patients revenaient occuper un box pour que nous puissions puiser chez eux le narratif indispensable à l'apprentissage de l'Ophtalmologie.

De retour à Paris, avec quelques flacons de K-Sol, le laboratoire a été constitué dans la salle du haut de l'appartement du quai des Célestins¹ : une hotte à flux laminaire, un incubateur, un frigo, une lampe-à-fente, un microscope, et la fabrication des milieux par Eurobio, Boulevard Saint Germain. Le chauffage était déficient, Yves Pouliquen était hilare : "*c'est bon pour la conservation des cornées !*"

J'assumais seul au début les prélèvements de cornées par une technique in situ sans énucléation, la conservation des cornées et leur distribution. J'ai ainsi réalisé une fois un prélèvement de cornées au domicile d'un donneur,

comme Éric l'interne dans "*Les yeux de l'autre*" Yves Pouliquen (Édition Odile Jacob), un autre prélèvement à Cochin, poursuivit par le Directeur de l'Hôpital : avez-vous vraiment le droit de faire cela ! puis avec prudence en recrutant des internes en Ophtalmologie : Damien Gatinel, Christophe Morel, Jean-Marc Ancel...

La création du laboratoire à la fin des années 1980, correspondant à la période moderne de la Banque Française des Yeux, avec prise en compte d'une part des problèmes de sécurité sanitaire, concomitamment avec la création des Agences Sanitaires, et d'autre part de l'importance de la vérification de la qualité des cornées. La période contemporaine prendra naissance par le recrutement au XV-XX d'une toute jeune biologiste, **Sophie GLEIZE**, qui pris le risque de quitter une structure multi-centenaire, pour renforcer une structure de novo, passant avec brio de l'administration à la technique.

Patrick SABATIER

Mes remerciements "*in Memoriam*" à Yves Pouliquen, immortel, qui avec humour, compétence, charme, charisme, a su nous entraîner, "*Usque ad finem*".

Mes remerciements vont aux donateurs des cornées, don par essence anonyme et gratuit. Puisse les donataires (patients) reconnaître que la vulnérabilité et la mort sont les clés pour retrouver la vue et la vie.

Suite au prochain numéro...



1 Adresse ancienne de la Banque Française des Yeux, référence au couvent des Célestins aujourd'hui caserne de la garde républicain.

Actualités

Nabila Jaffar Rigal : *une ambassadrice engagée pour la Banque Française des Yeux*

Depuis janvier 2026, Nabila Jaffar Rigal, notre ambassadrice de la Banque Française des Yeux (BFY), multiplie les actions pour sensibiliser le public au don de cornée. À travers sa participation à de nombreux salons du livre, elle partage avec passion son témoignage de greffée, distribue des flyers et explique l'importance de ce geste solidaire.

Son intervention lors du salon du livre de Sologne à Lamotte-Beuvron a particulièrement marqué les esprits : invitée par le maire et l'organisateur, elle a captivé un public ému par son récit sur la greffe de cornée.

Nabila a également participé à **Festiluce 2026** à Olivet, un événement organisé par l'association Handiluce, qui soutient les personnes en situation de handicap. Un grand merci à la présidente de l'association pour son soutien et son intérêt pour notre cause. Pour en savoir plus ou soutenir leurs actions, rendez-vous sur www.handiluce.fr.

N'oubliant jamais la BFY lors de ses rendez-vous, Nabila a aussi diffusé nos supports d'information dans des cabinets médicaux et paramédicaux.

Enfin, elle a accordé une interview à **Véronique Julia** pour **France Assos Santé**, à découvrir sur leur site : "[La greffe de tissus, une activité en plein essor à structurer](#)".

Retrouvez également sur notre page Instagram un extrait de son témoignage, enregistré lors de son passage dans nos locaux.

Un immense merci à Nabila pour son engagement sans faille et son aide précieuse sur le terrain !

*Logo France
Assos Santé
(interview de
Nabila).*



*Dédicace au salon
"Le Printemps des Livres
de Sologne".*



*Dédicace à la
maison de la
presse (Olivet).*



Lauréats 2026 Prix de la BFY



Attribution des prix de la Banque Française des Yeux 2026 de 12 000 € chacun, pour soutien à la recherche.

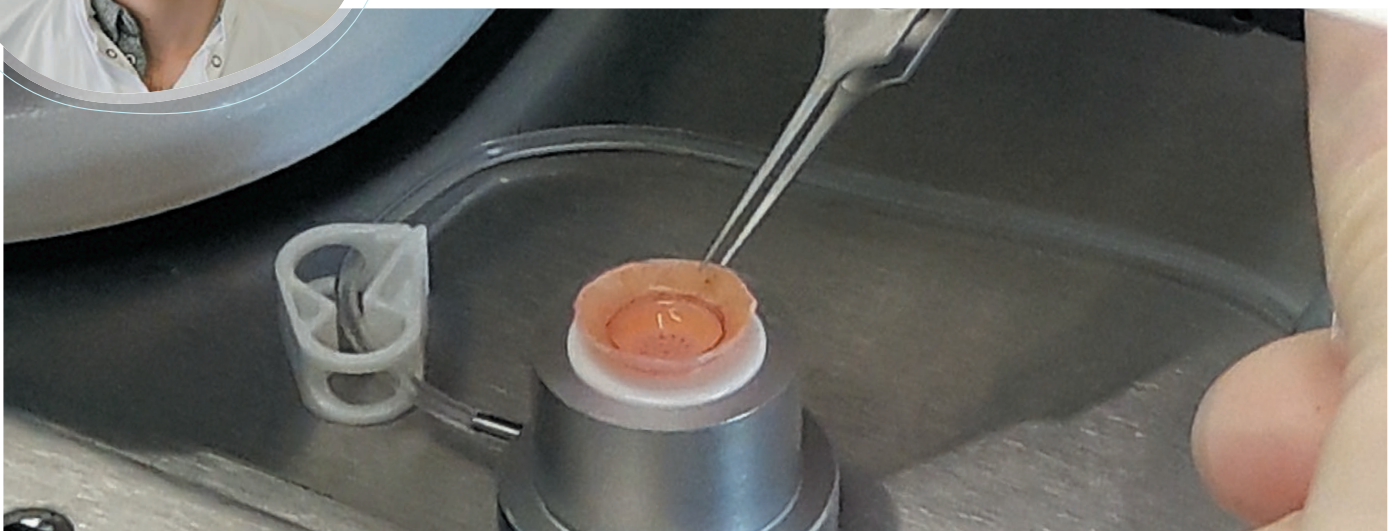


- **Pr Alexandre DENOYER**
Marie Rose MAITRE
Hôpital Edouard HERRIOT – LYON
"Etude ex vivo des effets tissulaires d'anneaux de cornée décellularisés lyophilisés transparisés (L2COR)".



- **Dr Laure SIOZADE LAMOINE**
Institut FRESNEL – MARSEILLE
"Quantification des propriétés optiques des greffons cornéens : vers une meilleure qualification des cornées".

- **Dr Sylvain POINARD**
BiiO – SAINT ETIENNE
"Caractérisation des profils phénotypiques de la dystrophie de Fuchs : apport de la technologie de génotypage Oxford Nanopore".



Actualités

22 juin 2026

Le ruban vert du don d'organes

La BFY participe au Ruban vert du don d'organes le 22 juin de 17h à 19h sur le pont d'Iéna.

Cet événement rend hommage aux donneurs et à leurs familles et transmet un message d'espoir aux patients en attente de greffe. Il rappelle aussi combien il est essentiel de partager sa décision concernant le don d'organes avec ses proches.



*Monsieur Cuinet
(à droite)
Monsieur Cadiou
(à gauche).*

Bienvenue
M. Yvon Cadiou

Changement de représentant de l'Association des Mutilés de Guerre des Yeux et des Oreilles

Lors du dernier conseil d'administration, Monsieur Alain Cuinet a annoncé son départ en tant que représentant de l'Association des Mutilés de Guerre des Yeux et des Oreilles au sein de notre association. Il nous a présenté Monsieur Yvon Cadiou, qui prendra sa succession.

Le Professeur Muraine, au nom du conseil d'administration, tient à remercier chaleureusement Monsieur Cuinet pour son engagement, sa fidélité et sa participation active aux réunions de la BFY durant toutes ces années.

Bienvenue à Monsieur Yvon Cadiou, dont nous savons qu'il saura poursuivre cette collaboration avec le même engagement.

Témoignages



*Témoignage
anonyme d'un
patient greffé.*

Recouvrer la vue après une greffe de cornée, c'est comme un miracle. Après des années de difficultés, de flou, de dépendance, retrouver une vision claire change tout : la lecture, les visages des proches, les paysages... C'est une renaissance.

Grâce à cette greffe, ma qualité de vie s'est tellement améliorée. C'est un espoir immense pour tous ceux qui attendent encore.

Je tiens à remercier du fond du cœur les donateurs et leurs familles, sans qui ce nouveau départ ne serait pas possible. Leur générosité a transformé ma vie.

COMMENT AIDER LA BANQUE FRANÇAISE DES YEUX

La Banque Française des Yeux est une association loi 1901, reconnue d'Utilité Publique, qui lutte contre la cécité en permettant la réalisation de greffe de cornée chez des patients malvoyants. Elle assure ses activités de prélèvement, sécurisation et distribution des greffons au sein de son laboratoire grâce à une équipe de 16 salariés et elle apporte également un soutien financier à la recherche en ophtalmologie.

Vous voulez nous aider à poursuivre nos actions et à améliorer l'accès à la greffe pour des patients atteints de cécité ? Devenez adhérent à la Banque Française des Yeux en nous retournant le formulaire ci-dessous avec votre règlement ou en scannant le QR code au dos de la revue.

Madame ☐

Monsieur ☐

Autre ☐

Votre nom:

Votre prénom:

Votre adresse:

Code postal: _ _ _ _ _

Ville:

Je souhaite aider la Banque Française des Yeux par mon adhésion

- ☐ 60 € (50 € et revue REVOIR 10 €) **membre actif**
- ☐ 80 € (70 € et revue REVOIR 10 €) **membre donateur**
- ☐ 150 € (140 € et revue REVOIR 10 €) **membre bienfaiteur**
- ☐ Je souhaite faire un don libre de €

À régler par CB, par chèque ou par virement

**Paiement par CB
sur notre site internet
www.banquefrancaisedesyeux.org**

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président d'honneur: Pr J.P. ADENIS

Président: Pr M. MURAINÉ

Vice-présidents: Pr E. GABISON - Pr C. BURILLON

Secrétaire Général Administratif: Pr J.L. BOURGES

Secrétaire Général Médical: M D. TOUBEAU

Secrétaire Général Adjoint: Pr J.M. LEGEIS

Trésorier: M. J.F. FIACSAN

Trésorier Général Adjoint: Dr E. HACHET

Directeur de la publication:
Pr Marc MURAINÉ

Dépôt légal n° 786 - Mai 2026

Maquette:
Koloina Rakotonavalona
Catherine Protoyerides

Imprimé par Prévost BBV

Ensemble, luttons contre la cécité!

*Continuons de voir la
beauté du monde.*



SUIVEZ-NOUS
SUR INSTAGRAM



ET DEVENEZ
ADHÉRENT



172 rue de Charonne - 75011 Paris
Tél: 01 42 77 19 21
Fax: 01 42 77 04 74
contact@bfy.asso.fr
www.banquefrancaisedesyeux.org

